

en Colombie-Britannique des avantages d'un taux de concurrence pour le transport par le canal de Panama.

En Colombie-Britannique, nous avons appris depuis notre enfance que nous sommes traités fort injustement. Je me souviens d'avoir, tout jeune encore, entendu parler des exploits de feu le sénateur McGeer quand il a défendu la cause de notre province devant la Commission des transports. J'éprouve le sentiment que nous aboutirons peut-être à quelque chose à propos de cette question d'égalité des tarifs mais, bien qu'à prime abord la proposition de retarder de trente jours l'application de la majoration des tarifs-marchandises, afin de permettre aux premiers ministres provinciaux de faire entendre leur avis à Ottawa, me semble plausible, je sens qu'il sera impossible d'obtenir les résultats désirés. Les premiers ministres provinciaux ne sont pas ferrés sur la question des tarifs-marchandises ni au courant de toutes les ramifications de l'échelle de ces tarifs, de sorte que je ne crois pas que leur venue ici dans le dessein de consacrer deux ou trois jours à présenter leurs points de vue au cabinet pourrait justifier celui-ci de rejeter la décision judiciaire d'une commission compétente qui a étudié la question pendant dix-huit mois.

Le cabinet se compose d'hommes compétents, je le sais, mais la question des tarifs-marchandises est très compliquée. Ce serait donc trop attendre du cabinet que d'exiger le rejet d'une telle décision prise par un organisme aussi sérieux. Je suis vraiment surpris d'entendre des députés parler des droits de l'homme et des libertés fondamentales, comme ils l'ont fait dernièrement, et proposer néanmoins que le cabinet rejette les conclusions de la Commission des transports en la matière.

L'amendement du parti de la C.C.F., motion de défiance envers le Gouvernement, a été de toute évidence conçu très hâtivement et je crois qu'on s'en repent à loisir. Je suis sûr que le parti de la C.C.F. a dû éprouver des difficultés extrêmes à prendre cette décision. Ils cherchent ici à servir deux maîtres, pour ainsi dire...

M. MacINNIS: Ne faites-vous pas de même?

M. GIBSON (Comox-Alberni): ...les cultivateurs des provinces des Prairies et les cheminots.

M. MacINNIS: Quel groupe appuyez-vous?

M. GIBSON (Comox-Alberni): J'ai bien à cœur le bien-être des deux groupes...

M. MacINNIS: Nous aussi.

M. GIBSON (Comox-Alberni): ...mais il y a des membres du clergé de l'autre côté de la Chambre,—on en compte un certain nombre chez nos honorables collègues,—et ces messieurs auraient dû dire à leurs confrères qu'un des plus vieux préceptes dans l'histoire des relations humaines, c'est qu'un homme ne peut servir deux maîtres. Je ne sais si dans le cas donné ils considèrent qu'il s'agit de deux serviteurs au lieu de deux maîtres. C'est fort possible. Ils ont dû avoir beaucoup de peine à décider lequel répudier, car certains d'entre eux sont originaires de circonscriptions rurales, tandis qu'un grand nombre viennent de centres urbains.

M. MacINNIS: Le parti libéral, qu'appuie l'honorable député, n'est-il pas aux prises avec la même difficulté?

M. CRUICKSHANK: Laissez-le prononcer son discours.

M. GIBSON (Comox-Alberni): L'attitude de mes honorables amis devait intéresser beaucoup les cultivateurs de la Sasakatchewan, province au régime cééciste.

M. KNOWLES: A votre avis, quel parti cette province devrait-elle choisir?

M. GIBSON (Comox-Alberni): La Saskatchewan peut se croire justifiée de tenter une expérience que je ne tenterais pas moi-même. La population est habituée aux aléas de la température et peut-être une mauvaise administration ne lui cause-t-elle pas plus de mal qu'une forte tempête de grêle.

M. BRYCE: Vous vous tenez sur la clôture. Vous n'avez pas le courage de vous prononcer.

M. l'ORATEUR SUPPLÉANT: Je dois rappeler aux honorables députés que la question à l'étude est le tarif-marchandises et non le parti qui peut être au pouvoir dans les diverses provinces.

M. GIBSON (Comox-Alberni): Merci, monsieur l'Orateur. Je puis facilement imaginer les membres de la C.C.F. attendant la décision du caucus, un peu comme Balthazar lorsqu'il a lu l'avertissement écrit sur le mur.

M. MacINNIS: Quels étaient ses sentiments?

M. GIBSON (Comox-Alberni): Rien n'est apparu sur le mur, cette fois-là. Sans doute pouvait-on y voir l'ombre allongée du manche de pic, pour employer une expression chère à mon excellent ami l'honorable député de Skeena (M. Archibald). Ils ont dû se dire que s'ils ne prenaient garde, ils devraient retourner dans la vie privée après une autre élection, puisqu'ils ne seront plus députés.